



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

FCTVA

Question écrite n° 49509

Texte de la question

M. Andre Berthol attire l'attention de M. le ministre de l'interieur sur le probleme que rencontrent les communes des cites minières pour recuperer la TVA dans le cadre des travaux de renovation subventionnes par le groupement interministeriel des renovations des zones minières (GIRZOM). La plupart des projets sont en effet realises par tranches de travaux, ces tranches de travaux ne donnant lieu a recuperation de la TVA qu'a l'issue du transfert definitif des voiries et reseaux dans le patrimoine des communes. Il lui demande, compte tenu des montants importants des investissements, s'il ne serait pas plus judicieux, eu egard aux budgets communaux, d'autoriser le benefice des dotations du FCTVA par tranche, la procedure d'incorporation des voiries et reseaux divers (VRD) dans le patrimoine communal etant effectuee progressivement.

Données clés

Auteur : [M. Berthol André](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49509

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : aménagement du territoire, ville et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1297